

Genève, 22 août 2016, 10h.00

**Discours de M. Johann Schneider-Ammann
Président de la Confédération suisse**

- Madame et Messieurs les Ministres, Monsieur le Secrétaire d'État, Madame la Directrice, Madame la Vice-Présidente du Comité Internationale de la Croix Rouge, Monsieur le Président de la Conférence, Excellences, Mesdames et Messieurs,
- Je suis très heureux de pouvoir vous souhaiter la bienvenue aujourd'hui à Genève à l'occasion de la deuxième Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes. Le succès que rencontre déjà ce jeune traité témoigne de l'importance que la communauté internationale accorde à la mise en place de normes communes pour réglementer le commerce international des armes classiques, prévenir et éliminer le commerce illicite de ces armes et empêcher leur détournement.
- En le signant, 130 pays ont approuvé le but et les dispositions du TCA. 85 États sont d'ores et déjà partie au traité, mais une grande partie de la communauté internationale doit encore le ratifier ou y accéder. Je profite de cette occasion pour féliciter tout particulièrement la Grèce, Chypre, la Zambie, la Géorgie, le Guatemala et le Monaco, des États qui ont ratifié le traité depuis la dernière conférence des États parties le 29 Février 2016.

- Je souhaite exprimer ma gratitude envers le Nigéria pour sa présidence et sa conduite de nos travaux aux cours de l'année écoulée, remerciements qui vont également aux vice-présidents et aux membres du comité de gestion. Sous la direction experte de l'ambassadeur Imohe et son équipe, le secrétariat du TCA est devenu opérationnel et nous avons avancé de manière optimale sur toute une série de sujets en vue de la deuxième Conférence des États parties. Il conviendra de les concrétiser au cours de cette semaine.

- Mesdames et Messieurs, avec la deuxième conférence nous sommes arrivés à une nouvelle étape du processus TCA, puisqu'une grande partie des structures nécessaires au processus de suivi du TCA (comme le règlement intérieur et le secrétariat) ont été mises en place. Les États parties ont préparé le terrain pour le fonds d'affectation, et une décision devrait être prise durant cette conférence.

- Nous sommes donc parvenus au stade où les questions institutionnelles laissent place aux questions de fond :
 - Comment inciter d'autres États à adhérer au traité pour lui assurer son universalité?
 - Comment mettre en œuvre au niveau national les exigences et les obligations du traité, en particulier un contrôle efficace de l'importation et de l'exportation d'armes classiques?
 - Comment éviter les détournements des armes classiques ?

- Mesdames et Messieurs, si je suis ici devant vous, c'est aussi parce que la Suisse considère que l'adoption du TCA et le résultat de la

première conférence des États parties l'année passée est un véritable tour de force. Il est absolument désirable que chaque État continue à jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre effective et rapide du traité.

- La société civile, dont de nombreux représentants assistent à cette conférence à Genève, a joué un rôle essentiel dans l'élaboration du TCA, et son implication dans nos travaux sera primordiale pour sa mise en œuvre effective. Elle nous soutient et elle nous livre des critiques constructives sur le traité et sur son application.
- Pour la Suisse, il est clair que les États ne peuvent pas réaliser les objectifs du traité individuellement. La collaboration est indispensable pour que le TCA soit efficace.
- Depuis l'entrée en vigueur du traité, la Suisse a collaboré étroitement avec les pays et régions qui sont particulièrement touchés par le commerce illégal des armes légères et de petit calibre et ne relâchera pas ses efforts à cet égard.
- Mesdames et Messieurs. Permettez-moi quelques remarques au sujet de l'installation du Secrétariat ici à Genève :
- Le 13 juin 2016, l'accord de siège a été conclu entre le Conseil fédéral suisse et le Secrétariat du traité. Cet accord règle le statut juridique du Secrétariat et de son personnel en Suisse, ainsi que le vôtre, Mesdames et Messieurs, en tant que représentants des États Parties au traité. Cet accord garantit l'indépendance et la liberté d'action du Secrétariat en lui assurant les privilèges et immunités nécessaires à son fonctionnement, tels qu'ils sont habituellement accordés par la Suisse aux organisations intergouvernementales.

- Le 13 juin dernier a également été l'occasion de signer l'arrangement formalisant le soutien administratif et financier que la Suisse apporte au Secrétariat en tant qu'État hôte.

- Je saisis du reste l'opportunité de vous remercier une fois encore, Mesdames et Messieurs, de la confiance que vous nous avez témoignée en décidant d'établir le Secrétariat à Genève. La Suisse est consciente des responsabilités qui lui incombent en tant qu'hôte du Secrétariat et elle est prête à l'épauler afin qu'il puisse s'appuyer sur une base solide pour soutenir les États dans la mise en œuvre du traité.

- Mesdames et Messieurs, comme je le disais précédemment, les structures nécessaires au processus de suivi du TCA devraient en grande partie être consolidées au terme de cette conférence. L'heure est venue de montrer l'importance que nous attachons à ce traité. Il est de notre devoir de tout mettre en œuvre pour concrétiser ses objectifs, à savoir: réglementer le commerce international des armes classiques, en prévenir et en éliminer le commerce illicite, et en empêcher le détournement afin de :
 - contribuer à la paix, à la sécurité et à la stabilité régionales et internationales;
 - réduire la souffrance humaine ;
 - promouvoir la coopération, la transparence et l'action responsable des États parties dans le commerce international des armes classiques et bâtir ainsi la confiance entre ces États.

- Mesdames et Messieurs, notre succès se mesurera à l'aune de la réalisation de ces objectifs.

- Ces derniers mois ont rappelé de manière effrayante qu'aucun Etat ne pouvait avoir la certitude d'être à l'abri de menaces asymétriques et d'attaques terroristes. Nous vivons à une époque où un nombre toujours croissant d'individus ne se sent plus en sécurité. Le contrôle des armes classiques a un rôle central à jouer dans les efforts déployés en vue de surmonter ces nouveaux défis.
- Même si l'émergence de ces phénomènes peut avoir des causes complexes et même si la réponse à y apporter peut nécessiter des approches différenciées d'un pays à l'autre, on ne saurait trop souligner l'importance du Traité sur le commerce des armes dans l'arsenal des mesures à notre disposition.
- Alors que les frontières nationales tout comme régionales ne peuvent endiguer les attaques violentes dirigées contre nos sociétés, un dialogue et une coopération renforcés au plan international constitue une nécessité.
- Pour sa part, le Traité sur le commerce des armes représente une plateforme particulièrement propice afin de lutter ensemble et efficacement contre ces menaces globales.
- Dans cet esprit, je ne peux que vous exhorter à exploiter pleinement les potentialités offertes par cet instrument, et vous souhaite à tous, Madame et Messieurs les Ministres, Monsieur le Secrétaire d'État, Madame la Directrice, Madame la Vice-Présidente du Comité Internationale de la Croix Rouge, Monsieur le Président de la Conférence, Excellences, Mesdames et Messieurs, une conférence constructive, enrichissante et couronnée de succès.